

Championnats Grand-Est Fleuret Hommes et Dames

M15 - M17 – M20 – Seniors - Veterans Ind & EQ les 25 et 26 février 2023

Lieu : PARC DES SPORTS les NATIONS, Rue Gembloux, 54500 VANDOEUVRE-LES-NANCY

Horaires :

SAMEDI

		APPEL	SCRATCH	DEBUT
M15	HOMMES ET DAMES	10H00	10H30	10H45
M20	HOMMES ET DAMES	12H30	13H00	13H30
VET	HOMMES ET DAMES	14H00	14H30	14H45

DIMANCHE

		APPEL	SCRATCH	DEBUT
M17	HOMMES ET DAMES	8H45	9H15	9H30
SENIORS	HOMMES ET DAMES	11H45	12H15	12H30

Les épreuves par équipes se dérouleront à l'issue des épreuves individuelles

Cette compétition est ouverte à tous les tireurs licenciés du Grand Est en possession d'une licence 2022-2023 validée par la FFE.

Formule : Pour l'individuel, un tour de poules sans tireur éliminé avec décalage par club. Tableau d'élimination directe sans repêchage. Pour les épreuves par équipes, en fonction du nombre d'équipes présentes. Prise en compte du classement d'entrée :

- Pour les M15 : classement régional
- Pour les M17/M20/Seniors/Vétérans : classement national

Engagements : Les engagements pour les épreuves individuelles et les épreuves par équipes se font par les clubs sur l'extranet de la FFE avant le lundi 20 février, 23h59.

Droits d'engagement à régler sur place :

- 10 € en individuel et 30€ par équipe en M15
- 15 € en individuel et 40€ par équipe en M17-M20-Seniors-Vétérans

Nota : Possibilité de régler par carte bancaire sur place

CERCLE D'ESCRIME DE VANDOEUVRE LES NANCY

Parc des Sports des Nations – Rue de Gembloux – 54500 VANDOEUVRE-lès-NANCY

EMAIL : vandescrime@orange.fr

www.cercle-escrime-vandoeuvre-les-nancy.fr



Arbitrage : Tout club engageant des tireurs aux épreuves individuelles (H & D confondus) est tenu de présenter un ou plusieurs arbitres, selon les quotas suivants :

- 4 à 8 tireurs engagés : 1 arbitre
- À partir de 9 tireurs engagés : 2 arbitres

Les clubs sont tenus de présenter 1 arbitre par tranche de 2 équipes engagées. Le pointage des arbitres se fera en même temps que celui des tireurs. Ils resteront à la disposition de l'organisation du début à la fin de la compétition. Ils seront indemnisés, conformément à la réglementation FFE, en fonction du niveau de leur diplôme.

Tenues et armes : Conformes aux normes de la FFE en vigueur : Tenues 350 N ou 800 N / Sous cuirasse 800 N. Masques à double attaches obligatoires, bavettes électriques pour toutes les catégories. Pour les catégories féminines : protège poitrine recouverte d'un tissu mou EVA obligatoire. L'attention des tireurs est particulièrement attirée sur l'article T15 du règlement international relatif à la responsabilité des escrimeurs : « les tireurs s'arment, s'habillent, s'équipent et combattent sous leur propre responsabilité et à leurs risques et périls... ». L'accès aux pistes est strictement réservé aux compétiteurs, aux arbitres ainsi qu'aux entraîneurs.

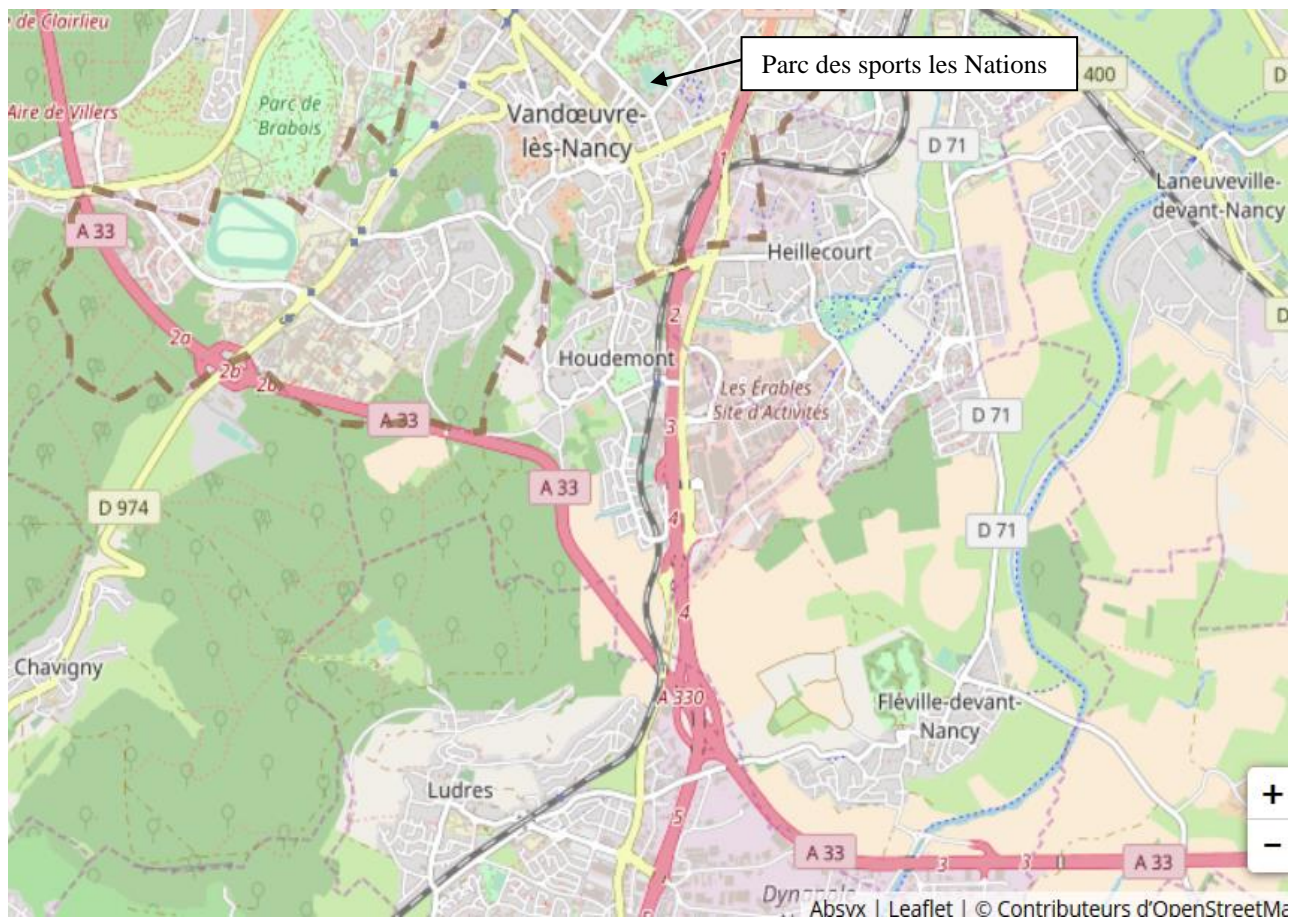
DIRECTOIRE TECHNIQUE : Le Directoire technique pourra être amené à prendre toutes décisions utiles en conformité avec les règlements de la F.F.E pour le bon déroulement de la compétition. Celui-ci se réserve le droit de modifier le présent règlement, si nécessaire.

Récompenses : Les quatre premiers tireurs de chaque catégorie seront récompensés ainsi que les quatre premières équipes.

Restauration : Un espace bar-buvette vous accueillera sur place. La salle est propre lorsque vous arrivez, elle doit être propre à votre départ. Merci d'utiliser les poubelles mises en place à cet effet. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, de perte ou de vol pouvant survenir aux participants ou aux spectateurs pendant la compétition.

Contact : Maître Paul GRANDIDIER 06 14 82 36 47 vandescrime@orange.fr

PLAN DE Vandœuvre-lès-Nancy



CERCLE D'ESCRIME DE VANDOEUVRE LES NANCY

Parc des Sports des Nations – Rue de Gembloux – 54500 VANDOEUVRE-lès-NANCY

EMAIL : vandescrime@orange.fr

www.cercle-escrime-vandoeuvre-les-nancy.fr

